

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 16 JANVIER 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MALOU, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Rayner, fabricant de papiers à Corroy-le-Grand.

MESSIEURS,

Le sieur François Rayner, qui sollicite la naturalisation ordinaire, est né à Easte Morling (Angleterre), le 7 octobre 1797. Établi en Belgique depuis 1827, il est à la tête d'une fabrique de papiers où sont employés cent cinquante à deux cents ouvriers.

Il a pris deux brevets pour des perfectionnements introduits dans la fabrication des papiers. Une médaille en vermeil lui a été accordée à l'exposition de 1841.

Les autorités consultées rendent les témoignages les plus favorables de sa conduite et de sa probité.

Le rapporteur,
J. MALOU.

Le président,
J. MAERTENS.